



## **Confiez Votre Paie à un Spécialiste**

Externalisation totale de la paie et consacrez-vous à l'essentiel



# Externaliser votre gestion de la paie

Vous souhaitez vous concentrer sur les aspects stratégiques de votre fonction, plutôt que sur les aspects administratifs et réglementaires, ou la maintenance technique de la gestion de votre paie...

Grâce à nos experts, vous bénéficiez d'une véritable externalisation de votre paie, qui n'implique aucun investissement matériel ou logiciel. Elle vous permettra de vous consacrer à l'essentiel... en toute sérénité !

## ► Pour qui ?

Pme-Pmi - Industriels - Cabinets comptables - Holdings - Commerçants...

## ► Pourquoi ?

- Se mettre en conformité avec la législation sociale et simplifier la gestion
- Alléger les charges de travail, optimiser les coûts, être conseillé et assisté
- La technologie utilisée et notre savoir-faire vous apportent une véritable expertise de la gestion de paie, construite autour des NTIC.

## ► Comment ?

A tout moment de l'année, vous pouvez nous confier votre paie.

- Les acquis de vos salariés sont audités et les données nécessaires sont intégrées dans notre système d'information et de traitement de paie.
- Vos variables de paie sont collectées grâce à notre outil simple et convivial.
- Vos chargés de compte vous transmettent votre dossier social par l'envoi d'un fichier unique sécurisé incluant vos paies certifiées, vos formulaires Cerfa de déclarations de cotisations, les attestations Assedic et toutes vos données sociales...

## Les 6 points forts de notre prestations

- Deux interlocuteurs dédiés vous accompagnent et vous conseillent tout au long de l'année
- Une flexibilité totale, à l'écoute de vos besoins : nous nous occupons de tout
- L'expertise de nos gestionnaires, la mutualisation des moyens et la sécurité de nos procédés
- La transparence des coûts, la simplicité des procédures
- Vous restez parfaitement autonome, dans un esprit de partenariat avec nos experts
- Une garantie de souplesse et d'adaptation permanente à votre organisation





## Nos ressources à votre disposition



### ➤ Synergie

#### **La synergie d'une équipe de professionnels de la paie :**

Votre dossier est confié à deux de nos spécialistes paie permanents ayant déjà traité des milliers de profils de paie, réponses techniques, recherches documentaires ... Notre prestation est bâtie autour d'une externalisation complète et n'implique aucun investissement de votre part, ni matériel ou logiciel.

### ➤ Base documentaire

#### **Des ressources documentaires de pointe à votre disposition :**

Fondées sur la maîtrise de notre banque de données numérique comprenant :

- 530 conventions collectives nationales et régionales
- Accords collectifs de travail
- Code de la sécurité sociale et du code du travail
- Accès au J.O., tous les Codes, loi, ordonnance et décrets
- Texte intégral de plus de 1 300 arrêts de jurisprudence
- Table de correspondance entre les codes NAF et les conventions collectives
- Flash des principaux éditeurs et sites administratifs

### ➤ Moyens techniques

#### **Des moyens techniques de dernière génération :**

- Lignes téléphoniques groupées Numéris ( numéros verts )
- Standard de débordement
- Environnement informatique de dernière génération
- Serveur de messagerie dédié aux clients
- Ligne dédiée de télétransmission bancaire
- Mise à jour permanente de nos applications de gestion
- Sauvegarde permanente des données
- Mutualisation des moyens et des connaissances

### ➤ Technologies de l'information

#### **L'accès aux dernières technologies de l'information :**

Chaque spécialiste paie est relié au réseau Internet par l'intermédiaire d'une liaison à très haut débit et optimise l'accompagnement de votre dossier grâce à de nombreux outils : internet et extranet, bibliothèque documentaire, actualités sociales, formulaires en ligne, Cerfa dématérialisé, télétransmission, gestion des réponses documentées en ligne...

Il utilise une technologie bâtie autour d'un serveur de dernière génération sécurisé et climatisé.

### ➤ Expertise

#### **Pour vous assurer expertise, dialogue, sécurité :**

Nous ne sommes pas une société de service d'ingénierie informatique proposant une externalisation du logiciel de paie mais un cabinet de gestionnaires de paie confirmés mettant à votre disposition des moyens humains et techniques pour une externalisation totale.

GestionDeLaPaie.Com est signataire de la charte de comportement des fournisseurs d'applications hébergées du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables.

GestionDeLaPaie.Com Sarl - Création 2001 : RCS B 439 297 177 - Télécopie n° vert : 0800 55 89 89  
Tour Areva 30ème - 1 place Jean Millier 92084 La Défense Cedex - paie@gestiondelapaie.com

 **N° Vert 0 800 800 711**

[www.gestiondelapaie.com](http://www.gestiondelapaie.com)